

Le Maroc gagne 5 places dans le classement Doing Business 2016



L'Institution de Bretton Woods a adopté une nouvelle méthodologie avec des sous-indicateurs qualitatifs mesurant notamment la qualité de la réglementation des affaires.

Le Maroc se positionne au 75^e rang dans le classement Doing Business 2016 sur 189 pays. Il gagne ainsi 5 places comparé au précédent classement, qui a été revu par le Groupe de la Banque Mondiale, suite à une nouvelle méthodologie d'évaluation comprenant d'autres indicateurs qualitatifs.

Le rapport Doing Business 2016 vient de tomber. Sur une liste de 189 pays, le Maroc s'adjuge le 75^e rang, gagnant 5 places, comparé au classement 2015. Un classement revu par le Groupe de la Banque Mondiale suite à l'adoption cette année d'une nouvelle méthodologie d'évaluation de l'environnement des affaires dans les différents pays et qui confère au Royaume la 80^e place en 2015. En effet, selon le bureau de la Banque Mondiale au Maroc, l'Institution de Bretton Woods a adopté une nouvelle méthodologie avec des sous-indicateurs qualitatifs mesurant notamment la qualité de la réglementation des affaires. D'ailleurs, le rapport est intitulé cette année «Doing Business 2016 : Mesure de la qualité et de l'efficacité du cadre réglementaire».

Le classement de l'année dernière a donc été revu pour essentiellement pour des besoins de comparaison. Rappelons que selon l'ancienne méthode d'évaluation, le Maroc avait été classé l'année dernière 71^e sur 189 pays.

Le rapport Doing Business 2016 montre en outre que le Royaume occupe le 6^e rang dans la région

Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). Il est devancé par les Émirats arabes unis (31^e au niveau mondial), le Bahreïn (65^e), le Qatar (68^e), Oman (70^e) et la Tunisie (74^e). Le Maroc arrive en revanche devant l'Algérie (163^e), l'Égypte (131^e) et l'Arabie saoudite (82^e).

Selon le rapport, onze économies sur 20 dans la région MENA ont mis en œuvre au moins une réforme facilitant l'environnement des affaires au cours de la dernière année, soit 21 au total, un niveau supérieur à la moyenne annuelle de 16 réformes au cours des cinq années précédentes. «Le Maroc et les Émirats arabes unis ont continué de dominer la région avec 4 réformes chacun améliorant leur réglementation des affaires», note le rapport. Le Maroc a facilité la Création d'entreprise en éliminant la nécessité de déposer une déclaration d'incorporation de société au ministère du Travail. Il a également facilité le transfert de propriété en établissant des liens de communication électroniques entre les différentes administrations fiscales», est-il précisé.

À souligner que Singapour occupe la tête du classement de Doing Business 2016, devant la Nouvelle-Zélande, le Danemark et la Corée du Sud. Le Royaume-Uni est 6^e, les États-Unis 7^e, la France 27^e et l'Espagne 33^e. En bas du tableau figurent la Libye (188^e) et l'Érythrée (189^e) qui ferme la marche. ■

Le Maroc
pointe au 6^e
rang dans
la région
Moyen-Orient
et Afrique du
Nord et éga-
lement en
6^e position à
l'échelle
du continent
africain.